

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré

Mo
b***23029371***Dépôt au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur**17 FEV. 2023**

Pour le Greffe

N° d'entreprise : **0642 683 594**

Nom

(en entier) : **Plateforme Wallonne de Coordination de Chantiers**(en abrégé) : **PoWalCo**Forme légale : **Association Sans But Lucratif**Adresse complète du siège : **Avenue d'Ecolys, 2 bte 19 à 5020 Namur (Sualrée)****Objet de l'acte : MODIFICATION STATUTAIRE - STATUTS COORDONNES**

Par suite de la décision de l'Assemblée Générale ordinaire du 14 décembre 2022, les statuts de POWALCO asbl sont modifiés comme suit :

DISPOSITIONS TRANSITOIRES

A l'ordre de l'Assemblée Générale :

Administrateurs :

Ils désignent en qualité d'administrateurs :

M. Stéphane Pottiez (Proximus SA de droit public)

rue de l'Aube, 25 à 7040 Blaregnies, RN : 69.05.02-103.60, Domain Manager

Mme Emmanuelle BACK, (RESA SA Intercommunale)

Rue Cornuchamp, 38 à Braives, RN : 68.11.14-050.65, Juriste d'entreprise

M. Vincent MIGNOLET (Région Wallonne)

Rue de Grand-Axhe, 46C à Waremme, RN : 73.05.23-047.55, Directeur juriste

M. Didier VALENTIN (Intercommunale ORES Asset srl)

Rue de la Brasserie, 7 à 7100 La Louvière, RN : 61.12.30-129.45, Service Regulatory

M. Jean-Guy Baudoin (Aquawal SA)

Rue de la Rochette, 18 à 5030 Gembloux, RN : 77.05.26-099.94, Architecte données Business (SWDE)

M. Ismaïl KAYA (VOO SA)

Rue de Beaulieusart, 54 à 6140 Fontaine-l'Evêque, RN : 83.01.14-285.75, Head of Design Offices Wallonie

M. Danny Vanderhaeghen (Elia Asset SA)

Mandelstraat, 3 à 8770 Ingelmunster, RN : 65.02.02-439.49 - Asset Support Manager

qui acceptent ce mandat.

A l'ordre du Conseil d'Administration :

Délégation de pouvoir :

Le Conseil d'Administration désigne en qualité de :

Président : M. Stéphane Pottiez (Proximus)

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/02/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



Trésorier : M. Jean-Guy Baudoin (Aquawal)

Secrétaire : M. Vincent Mignolet (Région Wallonne)

qui acceptent ce mandat.

Le Conseil d'Administration donne pouvoir au Président du Conseil d'Administration pour le représenter individuellement dans les actes de la gestion journalière de l'ASBL, à hauteur d'engagement maximum de 2.500 euros TVAC.

qui accepte ce mandat.

Fait à Namur, le 14 décembre 2022,

Stéphane Pottiez, Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/02/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).